



Notre réf.: 26979/2018/OBS/WIS/DRMM/MO/SAM

17 octobre 2018

Objet: Contrôle spécial de l'échange de données relatives à l'Antarctique du 1^{er} au 15 janvier 2019

Suite à donner: Faire parvenir les résultats de ce contrôle au Secrétariat de l'OMM le 1^{er} mars 2019 au plus tard

Madame, Monsieur,

L'OMM propose de mener, du 1^{er} au 15 janvier 2019, un contrôle spécial de l'échange de données relatives à l'Antarctique. Il est demandé à toutes les stations de collecte de données établies dans l'Antarctique, aux centres météorologiques nationaux (CMN) et aux centres remplissant des fonctions analogues qui se trouvent sur les principales voies d'acheminement par lesquelles les données météorologiques de l'Antarctique entrent dans le Système mondial de télécommunications (SMT) (voir ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/preparation/RA_Antarctic_GTS-1.pdf) ainsi qu'aux centres régionaux de télécommunications (CRT) et aux centres météorologiques mondiaux (CMM) qui jouent le rôle de CRT et sont exploités par les Membres concernés de participer à cet exercice. Les résultats communiqués par ces centres seront analysés par le Secrétariat de l'OMM.

Les opérateurs de satellites météorologiques qui fournissent des services pour la collecte de données sur l'Antarctique sont également invités à participer à ces activités de contrôle. Une copie de la présente lettre est envoyée à cet effet au Directeur général de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT).

Afin de faciliter l'analyse des résultats du contrôle, les centres sont encouragés à envoyer ces résultats par voie électronique en suivant le format standard indiqué sur le serveur de l'OMM à l'adresse suivante: http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/sam/201901_preparation.html. Les résultats qui ne sont pas envoyés par voie électronique dans le format indiqué dans ce document ne seront pas analysés et seront simplement mis en ligne sur le serveur de l'OMM pour information. Par ailleurs, je vous saurais gré de désigner un coordonnateur au sein de votre Service et de communiquer ses coordonnées au Secrétariat de l'OMM.

Étant donné la nécessité de contrôler les données chiffrées selon des codes déterminés par des tables (BUFR et CREX), il a été décidé que les procédures retenues pour le contrôle spécial de l'échange de données relatives à l'Antarctique seraient désormais également utilisées pour le contrôle des données d'observation en surface et en altitude en provenance de stations fixes et présentées en codes déterminés par des tables.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM qui sont signataires du Traité de l'Antarctique (distribution restreinte)

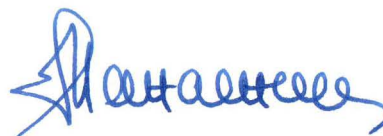
cc: Président et vice-présidente de la CSB
 Président du GASO des systèmes et services d'information
 Coprésidents du Groupe d'experts du Conseil exécutif pour les observations, la recherche et les services polaires
 Directeur général d'EUMETSAT

Vous trouverez les listes des stations qui devraient faire l'objet d'un tel contrôle sur le serveur de l'OMM à l'adresse http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/sam/201901_preparation.html, sous la rubrique «SAM – Monitoring reference datasets», ou sur le serveur FTP de l'Organisation (ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/201901/Datasets/). La procédure à suivre pour transmettre les informations demandées est détaillée à l'adresse ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/preparation/1_Procedures.pdf.

Au titre de sa décision 10 (CSB-16), la Commission des systèmes de base a exhorté tous les CRT du Réseau principal de télécommunications à participer au contrôle intégré. Afin d'éviter les doublons dans l'envoi des rapports de contrôle, il est proposé que les CMN qui font parvenir des rapports sur le contrôle intégré du fonctionnement de la VMM aux CRT auxquels ils sont rattachés, et les CRT, qui communiquent ces rapports au Secrétariat pour la période du 1^{er} au 15 janvier 2019, n'envoient pas au Secrétariat les rapports correspondants sur le contrôle spécial.

J'espère vivement que vous accepterez de participer au contrôle de l'échange de données relatives à l'Antarctique et je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire parvenir les résultats au Secrétariat de l'OMM dans les meilleurs délais et le **1^{er} mars 2019** au plus tard.

En vous remerciant par avance du soutien que vous continuerez d'apporter aux programmes et activités de l'OMM à l'avenir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général